

TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT SUR PLUSIEURS SPECIALITES D'ANESTHESIE

A l'attention des Professionnels de Santé Médecins et Pharmaciens

Marly-Le-Roi, le 27 novembre 2017

Ref : DAP-17_52

Madame, Monsieur, Chère Consoeur et Cher Confrère,

Notre laboratoire connaît actuellement des tensions d'approvisionnement avec les produits anesthésiques suivants:

Dénomination de la spécialité pharmaceutique	Substance Active	Conditionnement	CIP 13	Circuit de distribution
CARBOCAINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	mépivacaïne	5 Ampoules de 20 ml	34009 352 429 3 8	Hospitalier
CARBOCAINE 20 mg/ml, solution injectable en ampoule	mépivacaïne	5 Ampoules de 20 ml	34009 352 428 7 7	Hospitalier
NAROPEINE 2 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 559 917 7 9	Hospitalier
NAROPEINE 2 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml	34009 559 922 0 2	Hospitalier
NAROPEINE 5 mg/ml, solution injectable	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 565 498 2 5	Hospitalier
NAROPEINE 7,5 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml (sous barquette stérile)	34009 559 927 2 1	Hospitalier
NAROPEINE 7,5 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml (sous barquette stérile)	34009 559 932 6 1	Hospitalier
NAROPEINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 10 ml	34009 559 936 1 2	Hospitalier
NAROPEINE 10 mg/ml, solution injectable en ampoule	ropivacaïne	5 ampoules PP de 20 ml	34009 559 940 9 1	Hospitalier

Dénomination de la spécialité pharmaceutique	Substance Active	Conditionnement	CIP 13	Circuit de distribution
XYLOCAINE 10 mg/ml ADRENALINE 0,005 mg/ml, solution injectable	Adrénaline / lidocaïne	1 flacon de 20 ml	34009 311 521 2 5	Ville
XYLOCAINE 20 mg/ml ADRENALINE 0,005 mg/ml, solution injectable	Adrénaline / lidocaïne	1 flacon de 20 ml	34009 311 524 1 5	Ville

Un contingentement strict a été mis en place pour ces spécialités.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec notre fournisseur AstraZeneca, afin de répondre au mieux à la demande et rétablir une distribution normale qui serait attendue :

- Le 1^{er} trimestre 2019 pour les gammes Carbocaine et Naropeine
- En juin 2018 pour la Gamme Xylocaine-Adrénaline

Nous vous précisons que ces données sont susceptibles d'évoluer.

Déclaration des effets secondaires et erreur médicamenteuse

La déclaration des effets indésirables après l'autorisation de mise sur le marché d'une spécialité est essentielle. Cela permet de poursuivre la surveillance du bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé sont tenus de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament au centre régional de pharmacovigilance dont il dépend ou sur le site de l'ANSM www.ansm.sante.fr

Nous vous incitons également à signaler toute erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable, ou tout risque d'erreur, auprès du Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM. (erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr).

Point de contact

En cas de question ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

- Notre service **d'information médicale** par mail aspenmedinfo@professionalinformation.co.uk au numéro vert gratuit 0 805 638 407.
 - Notre **service client Alloga** (commande, facturation, livraison) :
 - Tel : 04 72 70 02 90
 - Fax : 04 72 70 02 91
- Nous vous précisons que les reliquats de commandes contingentées ne sont pas conservés
- Notre **Service marché Aspen** pour toute question sur les contingentements
 - Tel : 01 39 17 70 08.

Nos Responsables Grands comptes sont également à votre disposition pour toute question relative à ces difficultés d'approvisionnement.

Nous regrettons le désagrément occasionné, et vous prions, Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher confrère, d'agréer notre considération distinguée.



Mélissa Benmeziani
Pharmacien Responsable Intérimaire